

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

17 avril 2023 - 1 €

N° 27

Depuis l'étranger

Le président Macron se croit bon orateur. Ses discours ne convainquent pourtant pas grand monde. Alors il se répète, en pensant qu'on le comprendra mieux la deuxième ou la troisième fois... Mais non... On l'a encore constaté lors de son voyage en Chine ou, multipliant phrases creuses voire expressions probablement intraduisibles (« *en quelque sorte* »), il aurait fini par indisposer le président chinois en parlant plus longtemps que prévu par le protocole. Ne revenons pas sur le bilan inexistant d'un tel voyage, ni sur la phrase maladroite à propos de Taïwan (« *La pire des choses serait de penser que nous, Européens, devons être suivistes sur ce sujet et nous adapter au rythme américain et à une surréaction chinoise* »), qui se voulait gaullienne, et qui nous a mis tous nos alliés à dos.

Un peu de retenue et de concision auraient mieux préservé nos intérêts. Au moins, même s'exprimant devant la communauté française en Chine, le Président s'est-il, pour une fois, relativement abstenu de critiquer ses compatriotes. Il était naguère d'usage qu'un homme politique français en voyage officiel à l'étranger s'abstienne de commenter la situation intérieure de la France. Mais Emmanuel Macron avait, depuis long-

temps, pris le contre-pied de cet usage de bon sens. Il nous avait envoyé de nombreuses piques depuis des capitales étrangères. Nous étions des « *Gaulois réfractaires au changement* » (Copenhague, 29 août 2018), un peuple « *qui déteste les réformes* » (Budapest, 24 août 2017), voire des « *fainéants et des cyniques* » (Athènes, 8 septembre 2017). Il n'est donc pas trop surprenant que cela lui revienne en pleine figure.

C'est ce qui est arrivé lors de son discours sur l'avenir de l'Europe, le 11 avril à La Haye, où des perturbateurs français sont venus déployer leurs banderoles (en anglais) contre le « *Président de la violence et de l'hypocrisie* ». « *Où est la démocratie française ?* », lui a-t-on demandé, lui reprochant son inapplication des mesures préconisées par la Convention citoyenne sur le climat et le recul à 64 ans de l'âge de la retraite...

Ce que les Hollandais ont pu en penser ? Vu le niveau de productivité inégalable de leur agriculture, on ne les voit pas « *ramener leur fraise* », sur les questions écologiques. Quant à l'âge légal de la retraite, ils vont vers les 67 ans, apparemment sans heurts. Alors, une fois de plus, ils ne vont certainement pas nous prendre très au sérieux... Comme, malheureusement, la plupart de nos partenaires et alliés.

Frédéric Aimard



■ **États-Unis** : L'ancien président Trump a été entendu par la procureure générale (démocrate) de l'État de New York, le 13 avril, de 10 heures à 18 heures, à propos des comptes de ses sociétés dont il aurait – selon un acte d'accusation de 222 pages qui vise également ses enfants, Donald Trump, Jr., Ivanka Trump et Eric Trump – majoré les estimations d'actifs afin d'obtenir des avantages des banques et du fisc.

■ **États-Unis** : Le principal suspect des fuites sur Internet de documents de l'armée américaine classifiés, mettant en cause l'Ukraine, a été arrêté le 13 avril au domicile de sa mère. Il s'agit d'un garde national de 21 ans.

■ **Europe** : L'ancienne vice-présidente grecque du Parlement européen, Éva Kaili, est sortie de la prison de Haren le 14 avril, après 4 mois d'incarcération. Inculpée dans une affaire de corruption présumée dite du « Qatargate » (le Maroc est également cité), elle demeure assignée à résidence à Bruxelles sous bracelet électronique. Ses co-accusés, l'eurodéputé belge Marc Tarabella et l'ancien eurodéputé italien Antonio Panzeri, ont bénéficié de la même mesure.

■ **Europe** : Selon l'hebdomadaire belge *Le Vif* du 13 avril, un citoyen belge a saisi au pénal le juge d'instruction financier de Liège d'une plainte contre Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Le plaignant qualifie d'« *usurpation de fonctions et de titre* », de « *destruction de documents publics* » et de « *prise illégale d'intérêts et corruption* », le fait que la présidente avait négocié personnellement avec Pfizer un tarif unique pour les vaccins contre le covid livrés en Europe, et avait effacé ses échanges de SMS avec ses interlocuteurs. D'autres plaintes ont été déposées en Allemagne auprès de l'ombudsman européen, et par *The New York Times* auprès de la Cour de Justice européenne sur cet effacement de preuves (« *Deletagate* »).

■ **Inde** : Selon des statistiques des Nations Unies, la

Taïwan

Dans la cacophonie qui règne après les propos du président Macron dans l'avion qui le ramenait de Chine vers Paris le vendredi saint, il est nécessaire de rappeler que, jusqu'à ce jour, tant Taïwan que Pékin et le monde entier reconnaissent l'existence d'une seule Chine. Les douze micro-États des Caraïbes et du Pacifique sud qui entretiennent des relations diplomatiques avec Taïpei le font au titre de « la République de Chine » (ROC Republic of China) qui reste son appellation officielle. Ils sont de moins en moins chaque année. Un jour viendra où il n'y en aura plus du tout. La seule alternative pour les 23 millions de Taïwanais sera de déclarer leur indépendance comme république de Taïpei et donc d'abandonner la fiction d'une seule Chine. Taïwan ne sera plus la Chine. C'est un enjeu qui pèse sur chaque élection qui oppose les deux grands partis : le KMT, le Kuomintang, créé en 1921, parti nationaliste chinois, incarne l'idée d'une seule Chine qui passe par une coexistence pacifique avec la Chine continentale, qui pourrait aller jusqu'à une forme de « finlandisation » ; il a perdu le pouvoir en 2016 au profit du DPP, le Parti Démocratique du Peuple, indépendantiste, d'où est issu l'actuelle présidente. Les prochaines élections auront lieu en janvier 2024, ce qui suffit à expliquer les manœuvres actuelles de part et d'autre. Des sondages ont beau indiquer qu'une majorité des habitants de l'île se ressentent plus Taïwanais que Chinois, cela reste à

vérifier lorsque l'on sera au pied du mur au moment de sauter dans l'inconnu.

La proclamation d'une indépendance de l'île poserait un dilemme extrêmement grave à la communauté internationale. Qui irait jusqu'à reconnaître le nouvel État juridiquement sécessionniste ? Il est de loin préférable pour tous que la question ne soit pas posée. Qualifier d'« inacceptable la rupture unilatérale du statu quo » arrange tout le monde. Cela s'adresse évidemment à la Chine continentale, désormais reconnue par quasiment le monde entier, pour qu'elle n'envahisse pas de force l'île. Mais elle est également une manière d'implorer Taïpei de ne pas sortir de l'ambiguïté.

Or personne ne peut ignorer que l'histoire n'est pas un conte de fées. Le moment approche où chacun devra se positionner. L'affaire de Taïwan n'est d'ailleurs pas centrale en soi : il n'existe aucun impératif propre dans un sens ou dans l'autre. Elle est cruciale parce qu'elle est le déclencheur possible, comme la Bosnie en 1914, d'un conflit mondial jugé improbable. Elle est instrumentalisée par les deux puissances principales : Chine et États-Unis, qui, de tous côtés, jouent de plus en plus avec le feu. Il aura sans doute fallu que Macron l'entende de la bouche même de Xi Jinping. On arguera qu'il aura montré en l'occasion un manque de répartie, qu'il s'est montré impressionnable, qu'il a été circonvenu. Même si ses réponses sont confuses et empruntées, il reste qu'il aura eu le mérite de poser publiquement la question dérangeante que tout le

monde taisait soigneusement. Il y a peut-être là une actualité qu'il n'avait pas aperçue à ce point avant de faire le voyage.

Dominique Decherf

Jupiter

Malgré le report d'une journée dans le lancement, la Mission Jupiter est un véritable succès pour les Européens et l'Agence spatiale européenne. Juice (Jupiter and Icy Moons Explorer), soit Explorateur de Jupiter et des lunes glacées, doit durer huit ans.

L'engin de 6,2 tonnes avec 10 instruments scientifiques possède 85 m² de panneaux solaires et une antenne de 2,5 m de diamètre. Un monstre qui va suivre un parcours assez sinueux. En effet, il doit compter sur l'assistance gravitationnelle de la Terre, puis de Vénus et n'arriver dans l'environnement de Jupiter et de ses lunes qu'en 2031. Un périple de près de deux milliards de kilomètres. Jupiter est la cinquième planète en partant du soleil, alors que notre Terre arrive en troisième position. Pour plus de précision, Jupiter se trouve à 775 millions de kilomètres de la Terre alors que Saturne se trouve à 1,4 milliard de kilomètres.

Et si l'on commence à mieux connaître Mars, la planète Jupiter, en dehors de la sonde Galileo lancée en 1989 est moins connue. La sonde, Juno, lancée en 2011 et qui s'est placée en orbite de Jupiter en 2016 a déjà transmis des images qui ne manquent pas d'étonner les scientifiques. Tout y surprenant à commencer par le champ magnétique 20 fois plus puissant que celui

de la Terre et surtout qu'il existe une surface immense d'eau liquide en souterrain.

Il y a 90 lunes autour de Jupiter dont quatre sont connues depuis Galilée (1610) avec Io, Europe, Ganymède et Callisto. D'ailleurs une présence importante d'eau dans 3 de ces planètes est imaginée. À l'exception de Io trop proche de Jupiter, les 3 autres se

■ ront inspectées avec attention par la mission Juice. Toutes les observations vont permettre de comprendre ce qui s'est passé dans l'Espace avant la formation de la Terre. Et l'espoir de trouver une autre forme de vie que sur la Terre.

Philippe Buron Pilâtre

population de l'Inde devait atteindre, le 14 avril, 1 425 775 850 habitants, ce qui place le pays-continent juste devant la Chine, et cela malgré un taux de fécondité en baisse, autour de deux enfants par femme. La moitié de la population indienne a moins de 25 ans.

■ **Inde** : Deux frères, anciens députés musulmans, liés à une mafia criminelle, ont été assassinés en direct à la télévision, le 15 avril, à Prayagraj en Uttar Pradesh, lors d'une conférence de presse, par trois extrémistes hindous qui s'étaient fait passer pour des journalistes. Ils ont tiré 17 coups de feu sur leurs victimes, malgré la présence d'un cordon de policiers. Le fils d'un des deux députés avait été tué le 13 avril par la police dans le cadre d'une opération antimafia.

■ **Soudan** : Les partisans des deux généraux qui ont évincé le gouvernement civil depuis octobre 2021, Mohamed Hamdane Daglo, dit Hemedti, et le chef de l'armée Abdel Fattah al-Burhane, se sont violemment opposés le 15 avril au-

tour du palais présidentiel et de l'aéroport de Khartoum. Il y a eu une centaine de civils tués et probablement beaucoup plus de militaires et de paramilitaires.

■ **Allemagne** : Les trois dernières centrales nucléaires allemandes ont été fermées le 15 avril. En revanche 14 centrales à charbon très polluantes fonctionnent à plein régime pour pallier l'absence du gaz russe.

■ **Finlande** : Le réacteur EPR d'Olkiluoto, construit par l'entreprise française Orano (ex-Areva) et l'entreprise allemande Siemens pour l'opérateur finlandais TVO, a été mis en service commercial le 16 avril, après 19 ans de travaux et un retard de 13 ans sur les délais prévus. Des retards largement mis à la charge du contribuable français car Orano est détenue par l'État français.

■ **Russie** : L'opposant russe Vladimir Kara-Mourza attendait le verdict de son procès le 17 avril. Le procureur a demandé 25 ans de camp à régime sévère.

■ **Brésil** : Le président Lula s'est rendu en Chine du 12 au 14 avril. Il a proposé une médiation sino-brésilienne et des Émirats arabes unis dans le conflit ukrainien, en pointant la responsabilité des États-Unis dans le déclenchement de cette guerre.

■ **Finlande** : La Norvège ayant fait passer son impôt sur le capital de 1 à 1,1 %, 30 milliardaires norvégiens ont annoncé qu'ils avaient décidé de quitter le pays, notamment pour la Suisse. Le gouvernement mi-

noritaire de gauche prépare en réponse une taxe de sortie.

■ **Corée du Sud** : Google a été condamné, le 10 avril, à 42,1 milliards de wons (30 millions d'euros) d'amende par l'autorité de la concurrence, pour abus de position dominante dans le domaine des jeux vidéo.

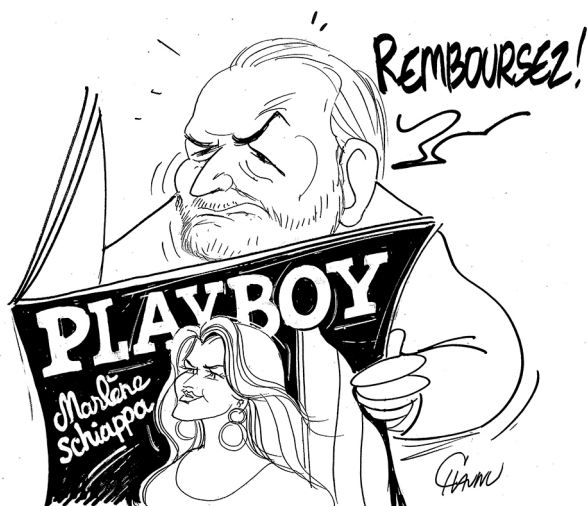
■ **Iran** : Les attaques au gaz toxique contre les lycées de filles iraniens continuent.

■ **Économie mondiale** : Les ministres des Affaires étrangères des pays du G7 se sont réunis dans la station balnéaire de Karuizawa, au centre du Japon, du 16 au 18 avril, pour évoquer les grands dossiers du moment (Ukraine, Taiwan...) et préparer le sommet des chefs d'État et de gouvernement qui aura lieu à Hiroshima du 19 au 21 mai. Ils ont annoncé l'abandon de l'usage des énergies fossiles d'ici 2050...

■ **Marine** : La frégate française Prairial a traversé le détroit de Formose du 9 au 10 avril, au lendemain de la visite en Chine d'Emmanuel Macron, sans susciter de réaction chinoise. En revanche la présence d'un destroyer américain, le USS Milius, dans les mêmes eaux le 16 avril, a suscité de nombreux communiqués scandalisés de Pékin.

Sommaire : Page 1 :

Depuis l'étrange. – P. 2 : Taïwan – Jupiter. P. 4 : J.O. – Assemblée nationale. P. 5 : Le loup et le patou. P. 6 : Casser les casseurs. – P. 8 : Théâtre : « Un Picasso »



La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 - marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros
à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7RSc3C000>

■ **Retraite** : Le Conseil constitutionnel a validé, le 14 avril, l'essentiel de la loi adoptée le 16 mars par le rejet de la motion de censure contre le gouvernement à l'Assemblée nationale (avec 9 voix de majorité). La haute autorité a par ailleurs rejeté un projet de référendum d'initiative populaire déposé par la Nupes. Celle-ci en a déposé un second qui devrait être examiné par les « sages » d'ici le 3 mai.

■ **Travail** : Le smic sera augmenté de 2,19 % à partir du 1^{er} mai.

■ **EDF** : L'entreprise nationale, qui a perdu 17,9 milliards d'euros en 2022, aurait décidé un moratoire à l'embauche de quelque 3000 à 3500 nouveaux techniciens, le temps de faire un état des lieux de ses 137000 salariés actuels, des conséquences à attendre du maintien du bouclier tarifaire en faveur des courtiers en électricité, comme des grèves reconductibles contre la réforme des retraites qui ont entraîné une coûteuse baisse de production en mars et avril. Un contretemps qui vient perturber l'ambition du gouvernement de mettre en chantier six nouveaux réacteurs et de prolonger la durée de vie, en augmentant leur puissance, des réacteurs actuels.

■ **Trains** : Le cours boursier d'Alstom a chuté de 10 % à 20 % en avril. Des analystes mettent en doute la capacité du constructeur ferroviaire français à bien intégrer son homologue canadien Bombardier Transport, racheté l'an dernier. Alstom doit publier ses résultats le 10 mai.

■ **Automobile** : L'assemblée générale des actionnaires de Stellantis (fusion depuis 2021 de PSA-Fiat-Chrysler) à Amsterdam a approuvé, le 13 avril, les rémunérations des dirigeants du constructeur automobile franco-italo-américain. Le directeur général portugais Carlos Tavares pourra recevoir jusqu'à 23,5 millions d'euros au titre de 2022. L'Américain Richard Manley, ancien directeur général de Fiat-Chrysler, touchera 51 millions d'euros. Le président de Stellantis, l'Italo-Américain

J.O.

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques a ouvert une campagne pour le recrutement de 45000 volontaires... sans se soucier du droit du travail.

L'offre est alléchante : être volontaire pendant les Jeux de Paris, nous dit la publicité, c'est "devenir le visage des Jeux", c'est "vivre l'ambiance unique des Jeux" et, au cas où on ne l'aurait pas compris, c'est "vivre une aventure intense en équipe, partager des moments et des émotions uniques".

L'offre est d'autant plus alléchante qu'elle est "inclusive" : on peut se porter volontaire à partir de 18 ans et sans doute jusqu'à cent ans puisque "Paris 2024 accueille les personnes de tous les âges" en précisant qu'elles peuvent être "polyglottes" mais qu'il suffit de "parler le français et/ou l'anglais".

Il n'en reste pas moins que l'offre est contraignante. Il faut être mobilisable "au moins dix jours", à raison de huit à dix heures de travail par jour et être intégré à une hiérarchie qui assignera des missions de toutes sortes : surveillance, interprétariat, assistance médicale... qui sont à accomplir dans le respect de la "charte d'éthique" des Jeux de Paris. Cette charte cultive tout particulièrement les valeurs du désintéressement puisque le Volontaire s'engage à "collaborer librement et à titre bénévole" à la préparation, à l'organisation et au déroulement des Jeux après une période de formation obligatoire. Les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge, mais seulement les

frais de transport en commun locaux et les frais de repas durant les missions.

Cette charte du volontariat a été élaborée en lien avec les services de l'État qui n'ont pas vu l'éléphant dans le couloir : les obligations des volontaires soumis à une hiérarchie créent une présomption de salariat qui conduit à requalifier l'accord signé en contrat de travail.

Le Comité d'organisation des JO va donc être exposé à de nombreuses plaintes pour travail dissimulé. Comme il dispose d'un budget total de 8 milliards, il pourra difficilement plaider devant la justice qu'il n'a pas les moyens de payer ses employés.

Claudine Uzerche

Assemblée nationale

Tandis que le chef de l'État et au moins une partie de sa majorité (relative, faut-il le rappeler) donnent l'impression de vouloir continuer un chemin que l'opinion comprend de moins en moins, il faut relever quelques signes exprimant la réticence d'un certain nombre de responsables qui ne lui sont pourtant pas systématiquement hostiles.

C'est ainsi que la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, laquelle reproduit la diversité de l'hémicycle, vient de refuser d'inscrire à l'ordre du jour le projet de loi de programmation militaire et a demandé au Conseil constitutionnel de se prononcer sur l'étude d'impact accompagnant le texte. En utilisant un outil existant,

mais oublié de l'arsenal du contrôle parlementaire, elle a montré qu'elle ne pouvait se satisfaire de projets mal ficelés et ce alors que les questions militaires font toujours l'objet d'un consensus et qu'était présentée une forte augmentation des crédits. En d'autres termes, la représentation nationale a estimé que le gouvernement ne se montrait pas assez rigoureux et que, malgré l'aide des services ministériels et des cabinets de conseil extérieurs, il ne prenait pas la peine d'informer correctement les députés. Elle lui a donc demandé de revoir sa copie.

Par ailleurs, sur un plan plus partisan, quatre députés du camp présidentiel — dont Barbara Pompili, ancienne ministre de Manuel Valls et de Jean Castex — viennent de prendre leurs distances avec le groupe Renaissance en demandant de ne plus en être membres à part entière, mais simplement apparentés. Même si cela n'est pas très étonnant, puisque tous avaient manifesté leur réticence face au projet de loi du gouvernement sur les retraites, et que Barbara Pompili a déjà changé de parti à plusieurs reprises, cela témoigne de fissures à l'Assemblée.

On note également que le président de la République doit chercher un nouveau candidat pour la direction de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Le Parlement, par le biais des députés et sénateurs issus des commissions du développement durable, a recalé celui qu'il avait présenté, d'ailleurs issu de l'opposition de droite, le maire républicain de Charleville-Mézières, Boris Ra-

vignon. Or, quatre députés de la majorité se sont rangés parmi les opposants et quatre autres se sont abstenus...

Il y a enfin les interrogations sur l'utilisation des sommes attribuées à un organisme créé en avril 2021 à la suite de l'assassinat de Samuel Paty. Ce fonds Marianne, qui devait permettre de lutter contre la radicalisation en ligne, concernait 17 candidatures – sur les 47 déposées – devant se partager 2,5 millions d'euros. Mais, malgré son lancement médiatique par Marlène Schiappa, alors ministre délégué chargé de la Citoyenneté, il n'apparaît sur aucun document fiscal de l'État. Une commission d'enquête parlementaire a été demandée et diverses procédures ont été lancées.

Jean-Gabriel Delacour

Le loup et le patou

Dans nos montagnes, qu'elles soient alpestres ou pyrénéennes, le loup a fait son grand retour. De quelques couples venus d'Italie, le roi des canidés a fini par se reproduire en nombre. On estime aujourd'hui que plusieurs centaines de loups peuplent les montagnes françaises. L'hiver, les loups affamés s'en vont même dans les plaines pour trouver leur pitance. Rien de mieux qu'une belle brebis bien grasse pour s'offrir un délicieux repas. Les chevreuils ou les chamois sont excellents aussi, mais ils ont tendance à bien courir, entraînés qu'ils sont par les chiens des chasseurs qui maintiennent éveillés leurs qualités de prudence,



THRILLER

Film d'horreur

Entrez dans le monde de la terreur et du frisson. Bernard Minier réussit le tour de force de composer son thriller à la manière des films glauques. À la lecture, on entendrait presque les portes grincer et les personnes hurler. Le commandant Martin Servaz est dubitatif. Un homme interné en psychiatrie est sauvagement assassiné dans sa chambre. Son voisin, soupçonné du crime, a disparu, sauf qu'aucune caméra ne le montre quittant sa cellule.

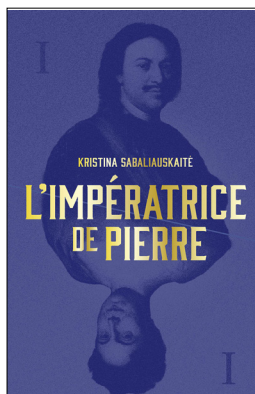
Victime et suspect ont un lien avec Morbus Delacroix, un réalisateur de films d'horreur, qui vit reclus dans la montagne. Une étudiante en cinéma parvient toutefois à décrocher un entretien exclusif et, sur la route qui la mène à l'ancre du cinéaste maudit, des signes mystérieux l'incitent à rebrousser chemin. Mais la curiosité est plus forte.

« Un œil dans la nuit », Bernard Minier, XO éditions, 506 p., 22,90 €.

BIOGRAPHIE
ROMANÉE

Une vie de tsarine

Un destin extraordinaire.
Kristina Sabaliauskaite



raconte la vie de Catherine I^{ère}, impératrice de Russie, que Voltaire surnommait « la Cendrillon du XVII^e siècle ».

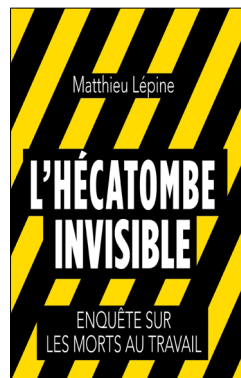
Mai 1727, la tsarine se meurt. Elle consacre ses dernières heures à revisiter son existence. Née dans une famille lituanienne très pauvre, orpheline, la petite Marta Skowronska est d'abord placée comme servante chez un pasteur. Le début d'une série de malheurs. Mariée de force à un militaire suédois, elle est faite prisonnière par l'armée russe. Elle devient l'esclave sexuelle d'un maréchal avant d'être vendue à Alexandre Menchikov qui l'introduit à la cour de Pierre le Grand. Le tsar s'éprend d'elle.

« L'Impératrice de pierre », Kristina Sabaliauskaite, Quai Voltaire, 384 p., 24 €.

ÉCONOMIE

Mourir au travail

Depuis 2019, Matthieu Lépine, professeur d'histoire-géographie dans un collège de la Seine-Saint-Denis, recense les accidents du travail qui ont entraîné la mort et les dénonce sur les réseaux sociaux. Ouvrier sur un chantier, livreur à vélo... environ huit cents personnes meurent à la tâche par an.



Les causes de cette hécatombe sont multiples (surexposition aux risques, manque de formation, sous-traitance...). Elles relèvent autant de l'inefficacité des politiques de prévention que du désengagement de l'État en matière de sécurité professionnelle. Un livre bien documenté.

« L'Hécatombe invisible », Matthieu Lépine, Seuil, 224 p., 19 €.

REVUE

Langue française

Pour beaucoup de personnes dans le monde, le français est la langue de la littérature et de la culture. La revue L'éléphant en dévoile les secrets dans un hors-série qui rassemble des articles de fond, des jeux et des quizz.

Parmi les sujets abordés : des entretiens d'auteurs (Patrick Chamoiseau, Hervé Le Tellier...), les langues régionales, les dictionnaires, les mots venus d'ailleurs, les mots de l'inconscient... Pour tout savoir sur une fierté nationale : notre langue.

« Tous les secrets de la langue française », L'éléphant, hors-série, 17,90 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

John Elkann, recevra 5,8 millions... Deux milliards d'euros ont été redistribués aux salariés. Le salaire moyen annuel d'un salarié du groupe est de 64 328 euros. Le groupe a fait un bénéfice de 16,8 milliards d'euros (en hausse de 26 %) avec un chiffre d'affaires de 179,6 milliards d'euros (en hausse de 18 %).

■ **Habillement :** L'enseigne Pause-Café, 70 magasins dans 15 pays et 600 revendeurs, mais dont la maison mère, Ryvia, n'emploie plus qu'une cinquantaine de personnes, a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Troyes le 28 mars. Elle ne s'était jamais relevée, en France, de la baisse de chiffre d'affaires provoquée par la crise des gilets jaunes.

■ **Habillement :** 80 salariés de l'entreprise de vente par correspondance Vertbaudet (vêtements pour enfants) sur 250 sont en grève depuis le 20 mars pour demander des augmentations de salaire. Lors de sa visite du dépôt de Marquette-lez-Lilles (Nord), le 14 avril, la nouvelle secrétaire générale de la CGT a lancé un appel au boycott de la marque détenue par le fonds pension britannique Equistone Partners Europe.

■ **Islamisme :** Après la révélation par l'hebdomadaire *Marianne* et France 2 du scandale du « Fonds Marianne », et la saisie de l'Inspection générale de l'administration sur ce sujet le 29 mars, la maire de Paris Anne Hidalgo a décidé, le 14 avril, de saisir la justice à son tour. Ce fonds avait été créé en 2021 par Marlène Schiappa, alors ministre déléguée à la Citoyenneté, pour récompenser des actions contre l'islamisme en France. Mais cet argent a été monopolisé par l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire, Reconstituer le commun et Conspiracy Watch, dont les actions ou plutôt l'inaction sont contestées.

■ **Toulon :** Hubert Falco, 75 ans, ancien maire de Toulon et président de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée, a été condamné le 14 avril par le

d'éveil. À la moindre suspicion d'attaque d'un prédateur, nos herbivores sauvages s'enfuient en grandes enjambées, le loup, excellent poursuiveur est souvent largué et voit son repas se carapater.

Les brebis sont moins difficiles à attraper ! Selon les chiffres officiels, ce ne sont pas loin de 12 000 animaux qui ont fini sous la dent des loups en 2022, dont 75 % de brebis.

Alors les bergers s'organisent. En hiver les clôtures électriques sont assez efficaces dans les vallées, d'autant que les animaux sont parqués dans des bergeries, bien à l'abri. L'été, c'est plus compliqué car les herbivores sont dans les montagnes et peuvent s'éloigner des zones protégées.

Ainsi, depuis quelques années, les éleveurs s'équipent en chiens de berger, des patous. Forts de leurs 60 à 70 kg, ils parviennent à effaroucher les loups. Ils se tiennent près des troupeaux, ils aboient et n'hésitent pas à attaquer quiconque s'approche un peu trop près de leurs brebis. Ce sont aujourd'hui environ 7 000 chiens qui sont ainsi élevés pour protéger les troupeaux. Pour être efficaces face aux loups, un éleveur dispose souvent de plusieurs chiens. C'est d'ailleurs pour eux un problème, car il faut les dresser, les nourrir, les soigner, un budget annuel de 1 200 € environ par chien.

Tout va bien dans le meilleur des mondes me direz-vous : on laisse les loups s'installer dans nos montagnes, les bergers se dotent de chiens puissants pour protéger leurs brebis et tout le monde est content.

Erreur ! Dans la plaine,

l'hiver, les patous sont bruyants la nuit. Qu'un renard, un loup, un lynx ou un promeneur aviné s'approchent de l'enclos où sont enfermées les brebis et nos gros chiens aboient longuement et puissamment, au grand dam des riverains qui se plaignent de ne pas pouvoir dormir. Certains vont jusqu'à déposer des mains courantes à la gendarmerie.

L'été, c'est pire, les randonneurs sont parfois un peu trop curieux et s'approchent des troupeaux. Le patou n'est pas content et pince un mollet par-ci ou poursuit le chien du promeneur qui risque fort de ne pas faire le poids ! Idem pour les chiens de chasse qui sont parfois confondus avec des loups par les chiens de garde. Le bon patou devient le patou de la discorde, quant au loup, il se multiplie !

Loïc de Guébriant

* Cette chronique a été écrite après la lecture d'un article d'Éric de la Chesnais paru dans Le Figaro du 6 avril.

Casser les casseurs

La violence devient banale et l'État apparaît impuissant. Les djihadistes justifient leurs crimes au nom de leur foi. Les black blocs viennent dans les manifestations, à la bassine de Sainte-Soline ou dans les manifestations urbaines, pour tuer avec des projectiles et instruments létaux comme des boules de pétanque ou des haches. Ils se prévalent plutôt de l'extrême gauche en criant leur haine du capitalisme, des gouvernements, des forces de l'ordre et de la mondia-

lisation. Et l'État, démuné, laisse les gendarmes et policiers reculer devant les casseurs.

Bien sûr, ça n'est pas nouveau ! Depuis le XIX^e siècle des courants anarchistes ou plus ou moins marxistes prônent des formes d'action insurrectionnelles et illégales. Mais ces violences ne sont pas qu'un défilé de jeunes drogués ou de petites frappes en mal de larcins. Ceux-ci, même quand ils croient avec Bakounine que « *La passion de la destruction est une passion créatrice* », sont instrumentalisés par ceux qui font de la violence une arme politique. Déjà les révolutionnaires de 1793 propageaient la terreur et le despotisme au nom de la vertu et du bonheur d'un peuple idéalisé. Saint-Just admirait Brutus ayant décidé d'assassiner César « sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard et sans autre loi que la liberté de Rome ». Marx, Engels et Lénine ont ensuite théorisé la violence.

Pour Engels, la violence est « *l'accoucheuse de toute vieille société qui en porte une nouvelle dans ses flancs, [...] l'instrument grâce auquel le mouvement social l'emporte et met en pièces des formes politiques figées et mortes*. » (*Anti-Dühring*, fin du chapitre IV, 2). Marx pense qu'une révolution violente est inéluctable. Il écrit avec Engels dans le *Manifeste communiste* (1847) qu'il faudra que « *le prolétariat fonde sa domination par le renversement violent de la bourgeoisie*. » Pour sa part, Lénine, dans *L'État et la Révolution* (1917), observe que l'État est un « *pouvoir spécial de répression* » exercé contre le prolétariat

par la bourgeoisie auquel il faut « substituer un “pouvoir spécial de répression” exercé contre la bourgeoisie par le prolétariat (la dictature du prolétariat) ».

Les déboires du communisme n'ont pas éteint ces élans chez ceux qui en font une mystique. On se souvient de Sartre disant en 1972 à propos de la Révolution française : « *Un régime révolutionnaire doit se débarrasser d'un certain nombre d'individus qui le menacent et je ne vois pas là d'autre moyen que la mort ; on peut toujours sortir d'une prison ; les révolutionnaires de 1793 n'ont probablement pas assez tué.* » (n° 28 du magazine *Actuel*, février 1973). Jean-Luc Mélenchon a, lui, approuvé les violences perpétrées sur deux cadres d'Air France et dit au micro de Jean-Jacques Bourdin, le 13 octobre 2015 : « *Moi je dis aux gens : recommencez !* ». Il a récidivé, notamment en considérant à plusieurs reprises que « *la haine des médias et de ceux qui les animent est juste et saine...* ». Ne nous leurrions pas, aujourd'hui il souffle sur les braises des casseurs avec ses acolytes de LFI et autres NPA pour allumer une révolution. C'est aussi dangereux qu'inadmissible.

Ces gens-là veulent la guerre à mort contre la démocratie libérale. C'est une lutte contre la civilisation. Car celle-ci est née en contingentant la violence d'abord dans une règle d'égalité des maux transcrite par la règle « *œil pour œil, dent pour dent* », fixant réparation du préjudice à un dommage équivalent plutôt que de laisser cours à la libre vengeance. Puis la loi du talion évolua au travers de compensations

prévues en argent par les premiers codes mésopotamiens au début du deuxième millénaire avant notre ère. Le droit venait ainsi régenter et apaiser la société. Depuis, la guerre elle-même a été reconnue comme injuste sauf quand elle relève d'une « juste cause », en cas de légitime défense, pour réparer un tort ou une injustice grave. Elle doit être proportionnée à l'attaque, nécessaire à la survie d'un peuple, dépasser les intérêts matériels, le prestige ou l'influence...

Bien sûr la difficulté rappelée par Julien Freund est que « *Tout régime se considère comme le plus juste, le plus capable et le plus approprié et il dure aussi longtemps que les gouvernés le considèrent comme tel. Il n'est pas faux, par conséquent, de voir dans le droit de résistance une lutte entre deux arbitraires que la puissance départagera. Mais on comprend aussi sans peine que le commandement qui a réussi à s'installer dans la bonne foi de son arbitraire condamne le droit de résistance qui par son arbitraire lui rappelle le sien propre. S'il en est ainsi, la violence est au cœur du politique et il semble exclu qu'il puisse se débarrasser, avec le temps, de ce péché originel.* » (*L'essence du politique*, Sirey, 1965, p. 189). En ce sens, toute politique est confrontée à l'usage de la force de la part de ses adversaires qui considèrent que leur violence est juste et nécessaire, même si c'est au prix de sophismes introuvables. C'est le problème que rencontrent toutes les démocraties qui par nature sont spontanément tolérantes à l'égard des groupes violents révo-

lutionnaires ou religieux. Mais ces violences qui sous-tendent des guerres idéologiques sont d'autant moins justifiées que la démocratie leur laisse le droit et les moyens de démontrer la valeur de leur politique et d'accéder légalement au pouvoir.

Les démocraties libérales ont donc toute légitimité pour user, dans le respect du droit et avec mesure et proportion, de la violence afin de se défendre de la violence de ceux qui échouent à démontrer l'intérêt de leurs idées dans le débat et dans les urnes. Elles y sont obligées pour éviter le retour de la barbarie et faire respecter la liberté individuelle, ce qui est leur premier devoir. Elles n'ont à avoir ni scrupules ni pusillanimité. Sauf bien sûr à être d'abord capable d'expliquer pourquoi les violences des casseurs sont injustes, une nation démocratique doit savoir soutenir ses gardiens de l'ordre et mettre les casseurs à la casse. À cet effet, il faut renforcer nos moyens légaux, humains et matériels contre la violence.

Jean-Philippe Delsol

tribunal correctionnel de Marseille à trois ans de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour recel de détournement de fonds publics. Il se faisait nourrir et blanchir par le Conseil départemental du Var alors qu'il n'en était plus l'élu. 64 500 euros ont ainsi été détournés entre 2015 et 2018.

■ **Incendies** : Les premiers incendies de forêt dus à la sécheresse ont déjà eu lieu depuis quelques jours. À Cerbère, dans les Pyrénées-Orientales, 300 personnes ont été évacuées le 16 avril après que quelque 1 000 hectares de forêt avaient déjà brûlé.

■ **Polynésie française** : Le premier tour des élections territoriales a eu lieu le 16 avril. Indépendantistes et autonomistes, ces derniers très divisés, sont au coude à coude.

■ **Législative partielle** : Meyer Habib (UDI-UDC), député de la 8^e circonscription des Français de l'étranger (Chypre, Grèce, Israël, Vatican, Italie, Malte, Saint-Marin, Turquie) a été réélu (avec 53,99 % des voix) le 16 avril, au second tour de l'élection partielle qui avait été rendue nécessaire par son invalidation par le Conseil constitutionnel en février pour diverses irrégularités du précédent scrutin.

■ **Handicap** : Le Comité européen des droits sociaux a publié le 17 avril un texte condamnant la France pour son non-respect de la Charte européenne des droits sociaux concernant les personnes handicapées.



Picasso et les nazis

par Guillaume
d'Azémar de Fabrègues

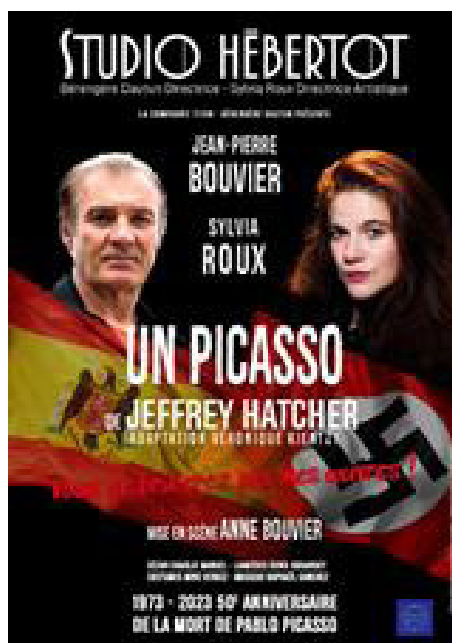
Sur la scène, des caisses marquées de l'aigle allemand, un escabeau sur lequel est posé un drapeau du Reich, des tableaux face au mur. Des notes de piano, une ambiance tendue. Le bruit de bottes, quelque part dans la rue. Picasso est assis, il fume, marche de long en large. Un bruit de moteur, des talons claquent, rapidement, en hésitant, repartent. *Señor Picasso? Si, oui, ya. Parlons français.*

On est en 1941, Paris est occupé. Deux hommes en imperméables sont allés chercher Picasso au Pré Catelan, l'ont emmené dans une cave. À la demande de Mademoiselle Fisher, détachée à Paris par le ministère de la Culture de Berlin. Elle l'oblige à authentifier trois œuvres pour une exposition, il se laisse convaincre de le faire. Et cabotine, jusqu'à ce qu'il apprenne que ces tableaux, s'ils sont authentiques, seront accrochés dans une exposition privée, pour les dignitaires du Reich, et qu'ils seront brûlés, un autodafé, sous leurs yeux. Ce sont des petits dessins, ce sont SES dessins, ses enfants, il va tout faire pour les sauver, quitte à se dévoiler devant cette femme qui a aussi ses failles, ses plaisirs, qui n'hésite pas à s'en servir pour arriver à ses fins.

Un Picasso commence comme un combat de salon entre un provocateur las et une dominatrice entravée. Une fois le mot autodafé prononcé, la pièce bascule, le provocateur et la provocante, ce sera l'admiration contre le désir, l'ambiguïté politique. La tigresse plante ses griffes dans le dos du taureau, il se débat, elle ne lâche pas.

Derrière ces trois tableaux, trois moments clé de la vie de Picasso, trois leviers pour écrire ou réécrire la vérité. On imagine assez rapidement comment la pièce peut se terminer, la tension monte, explose, baisse, le twist attendu se produit. L'agilité du texte de Jeffrey Hatcher est dans la façon dont il conduit l'action, dans les tours et les détours psychologiques,

dans la danse de séduction entre ces deux monstres dont chacun ne peut vaincre l'autre qu'en dévoilant ses propres faiblesses.



En réinterprétant au passage des épisodes plus ou moins connus de la vie de Picasso, ses rapports avec son père, son mépris des autres peintres, la diphtérie de sa sœur Conchita, son besoin compulsif de séduire et de posséder les femmes, *Guernica*.

Pour être crédible en incarnant Picasso, il faut les épaules solides. On parle d'un artiste universellement connu, reconnu comme un maître de la peinture, parfaitement conscient de sa valeur et de son talent. Il y a l'artiste, il y a l'homme, séducteur, à qui une femme et une maîtresse ne suffisent pas.

Jean-Pierre Bouvier met le costume de Picasso, il est monstrueux de présence et de talent. C'est une bête de scène. On sent le taureau qui baisse la tête et gratte la terre de son sabot avant en soufflant dans ses naseaux. On sent le désir animal qui l'emplit face à cette femme qui lui résiste. On sent le boxeur sonné qui se relève et reprend le combat.

Face à ce Minotaure, Sylvia Roux, avec sa présence, son autorité natu-

relle. Mademoiselle Fisher ambiguë et entravée quand elle doit contenir ses griffes, dès qu'elle les sort, la voilà fine manipulatrice qui déploie avec talent un mélange de menaces, de séduction et de sincérité. On imagine la finesse et la diplomatie qu'il a fallu à Anne Bouvier pour les diriger.

Il y a les pièces qui se laissent voir, celles qu'on peut voir, celles qu'on doit voir. Il y a les pièces dont on préfère ne pas parler.

Et puis de temps en temps, il y a les pièces dont on sort en ayant pris un coup de poing, en se disant *Waow, putain quelle pièce, ils sont monstrueux*. Alors on prend son téléphone, et sur le chemin du métro, on commence à appeler ses amis proches, pour leur dire de prendre leur billet. *Un Picasso* est de ces pièces rares dont on voudrait que chacun de ses lecteurs aille la voir.

Allez donc voir *Un Picasso* au Studio Hébertot. C'est une bonne pièce, une excellente pièce. Le texte est bon, vous apprendrez des tas de chose sur la vie de Picasso. Et vous verrez sur scène deux acteurs excellents, le Minotaure, la bête de scène tripale affronter la manipulatrice séduisante dans un duel animal et psychologique.

On peut remercier Bérengère Dautun d'avoir produit le projet. Ce n'est pas une pièce *mainstream*, il y a une belle distribution, la mode est à juger le Picasso privé à l'aune des jauges du XXI^e siècle. Elle l'a fait, et la seule vraie façon de lui tirer votre chapeau, c'est d'aller voir la pièce. ■

Retrouvez Guillaume d'Azémar de Fabrègues, l'homme qui va au théâtre tous les jours – et qui y emmène ses enfants –, sur son blog:
<https://jenaiquunevie.com/>

Au Studio Hébertot jusqu'au 3 juin 2023. Jeudi, vendredi, samedi : 19h00 ; dimanche : 17h00. Durée : 1h15. Texte : Jeffrey Hatcher adapté par Véronique Kientzy. Avec : Jean-Pierre Bouvier, Sylvia Roux. Mise en scène : Anne Bouvier.